

Contribution à la connaissance floristique de la Charente : approche chorologique et phytosociologique de quelques espèces rares

par Jean TERRISSE (*)

Si la flore du département de la Charente est probablement encore à l'heure actuelle la plus mal connue des 4 départements du Centre-Ouest (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne), cela tient à la fois à la rareté des botanistes actifs dans cette région (4 ou 5, bon an mal an) et à l'absence de pôle attractif majeur comme peut l'être par exemple la façade atlantique en Charente-Maritime ; pourtant, depuis plus d'un siècle qu'ont été publiés les catalogues de TRÉMEAU DE ROCHEBRUNE (« Catalogue raisonné des plantes phanérogames qui croissent spontanément dans le département de la Charente », 1860) et de LE GENDRE (« Catalogue des plantes du Limousin », 1914 et 1924), de nombreuses espèces nouvelles ont été découvertes par des botanistes parcourant tout ou partie du territoire charentais (DUFFORT, CHEMIKIQUE, CHOUARD sont les plus connus) ; plus récemment, E. CONTRÉ, éminent botaniste du Centre-Ouest, a apporté dans un article basé à la fois sur l'examen critique des herbiers DUFFORT et CHEMIKIQUE et sur ses nombreuses observations personnelles, une contribution importante à la floristique charentaise (Bulletin de la SBCO n° 5, 1974, p. 87 à 108). Depuis, l'ouverture d'une rubrique « Contribution à l'inventaire de la flore » dans le Bulletin annuel de la SBCO, permet de publier sous la forme de listes de localités les découvertes faites par les botanistes régionaux.

Parallèlement, et ce depuis une vingtaine d'années, la phytosociologie a connu un essor considérable, tel qu'il est désormais possible de préciser assez finement (au niveau de l'alliance dans ce travail) l'écologie d'une espèce et ses affinités sociologiques ; ce procédé, adopté systématiquement dans la récente Flore de France de GUINOCHET et VILMORIN nous paraît remarquablement heuristique (il permet, par exemple, d'affiner considérablement l'opposition traditionnelle, un peu maniérée, faite par les anciens botanistes, entre espèces calcicoles et espèces calcifuges).

Toutes ces données récentes, à la fois floristiques et phytosociologiques, nous ont permis de tenter cette synthèse sur l'écologie et la répartition de 135 taxons charentais peu répandus, dont la campagne de terrain de 1984 nous a permis de découvrir une ou plusieurs localités nouvelles ; c'est pourquoi, plus qu'une simple liste aride d'espèces assortie de divers noms de lieux, nous avons préféré présenter une série de données écologiques qui, nous l'espérons, contribueront à la fois à guider les botanistes débutants dans leur recherche d'espèces particulières, et à enrichir le corpus de connaissances acquises déjà sur chaque espèce.

Nous souhaitons vivement enfin que l'intégration de toutes ces données à l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique débouche rapidement sur une protection réelle des milieux au niveau régional (protection

(*) J.T. : 11 Impasse de la rue Raymond Audour, 16000 ANGOULÊME.

dont l'urgence est à l'heure actuelle dramatique pour certains milieux « à hauts risques » tels, par exemple, les groupements du *Molinion* à *Gentiana pneumonanthe* et *Galium boreale*, les coteaux thermo-xérophiles à Orchidées ou les tourbières acides à Sphaignes...).

Abréviations utilisées :

N : espèces inscrites sur la Liste des plantes protégées sur l'ensemble du territoire national (J.O. du 13-5-1982).

A : espèces rares au niveau départemental, à protéger strictement (d'après la Liste élaborée par une commission de la SBCO pour chacun des départements du Centre-Ouest).

C : espèces en voie de raréfaction, à surveiller (source : même Liste).

O : espèces nouvelles pour le département.

TR : « Catalogue raisonné des plantes phanérogames croissant spontanément dans le département de la Charente », par A. TRÉMEAU DE ROCHEBRUNE et A. SAVATIER, 1860.

LG : « Catalogue des plantes du Limousin » par Ch. LEGENDRE, T. 1, 1914 et T. 2, 1924 (ce Catalogue ne concerne en Charente que l'arrondissement de Confolens).

1-C *Achillea ptarmica* :

- haute vallée de la Charente sur Lézignac (*Filipendulion*).

Espèce rare en Charente et connue seulement des terrains cristallins du nord-est ; notée comme peu commune par LG aux environs de Confolens. A noter qu'un très important centre de dispersion de l'espèce existe dans les prairies inondables de la vallée de la Charente entre Saintes et Cognac.

2-A *Aconitum vulparia* :

Aux importantes localités classiques des rives de l'Issoire et du Goire, il faut ajouter :

- une station sur les rives de la Charente entre Suris et St-Quentin sur Charente (plusieurs centaines de pieds).

- une station tout à fait étonnante en plein pays calcaire à 20 km au sud d'Angoulême (il s'agit donc de la station la plus méridionale du Centre-Ouest pour cet orophyte) : vallée de « Chez Vachon » en Voulgézac, où l'Aconit colonise sur plus de 500 m un bas de versant exposé au nord. Les stations du nord-est sont rapportables aux mégaphorbiaies du *Filipendulion*, alors que celles du sud (Châteauneuf, Voulgézac) appartiennent à des faciès frais du *Fraxino-Carpinion*. Avec la présence de 2 espèces (*A. vulparia* et *A. napellus*), la Charente est de loin le département du Centre-Ouest le plus riche en Aconits.

3-C *Adiantum capillus-veneris* :

- « Chez Vachon » en Voulgézac (plus d'un millier de pieds).

- Gurat, arche d'un pont sur la Lizonne au « Moulin du roc ».

- Edon, rochers dominant la Lizonne, au nord de « le Ménieux ».

L'espèce est CC en Charente partout où la nature de la roche lui convient : calcaires compacts avec suintements localisés ; elle est par contre très rare dans le sud

du département où les calcaires marneux ne lui conviennent pas : elle occupe alors des situations atypiques (dessous de ponts, moulins...).

4-C *Adoxa moschatellina* :

- à « Pont Rouchaud » sur Roussines.

Pas rare dans le quart nord-est du département dans divers groupements des *Fagetalia* ; manque totalement à l'ouest et au sud d'Angoulême (limite orientale : forêt de la Braconne).

5 *Anthericum ramosum* :

- Puyréaux : coteau calcaire dominant la Tardoire.

Espèce répandue sur calcaire dans tout le département, le plus souvent dans le *Mesobromion*, plus rarement dans le *Geranion sanguinei*.

6-N *Arenaria controversa* :

- rebord des escarpements rocheux à « Chez Vachon » en Voulgézac (à 100 m d'*Aconitum vulparia* !).

L'espèce, autrefois considérée comme commune, est en voie de rapide raréfaction du fait de la disparition de ses biotopes : replats sur des plateaux calcaires (*Thero-Brachypodium*), souvent soumis à une forte pression anthropique (constructions diverses, dépôts d'ordures, rudéralisation...). Signalons pourtant que cette espèce annuelle semble parfois bénéficier du passage répété des voitures ou des motos qui, en créant des « blessures » dans le tapis végétal fermé à base de Graminées hémicryptophytes, permet à ce thérophyte de germer à l'abri de toute concurrence sur un sol presque nu : c'est ainsi que l'on peut voir au printemps, sur certains « chaumes » charentais, 2 sillons parallèles, entièrement blancs d'*Arenaria*, correspondant aux traces des pneus agressifs !

7 *Arum maculatum* :

- vallée de la Bellone sous le « Petit Ménieux » en St-Adjutory.

Pas rare dans le quart nord-est (*Fagetalia*), remplacé ailleurs par *A. italicum*.

8-C *Aster linosyris* :

- bois marneux vers St-Brice.

Espèce rare en Charente, mais abondante dans ses stations. Se trouve à la fois sur les pelouses calcaires des *Brometalia erecti* et sur des sols marneux compacts, temporairement engorgés (affinités avec les *Holoschoenetalia* méditerranéens).

9-C *Baldellia ranunculoides* :

- étang de « Chez le Besson » en Pleuville (plusieurs milliers).

Assez répandu sur les rives exondées en été des plans d'eau à niveau variable (étangs mésotrophes du quart nord-est) dans le *Nano-cyperion* et le *Littorellion* ; très disséminé ailleurs (fossés et chemins humides, souvent sur substrat organique).

10 *Barbarea intermedia* :

- le « Mouyau » en St-Amand-de-Montmoreau, 1 pied, dans un *Sisymbrien*.

Probablement apport accidentel de graines. Statut mal connu en Charente ; espèce

rare.

11-C *Briza minor* :

- près de « l'étang Fourchu » en Boisbreteau.

Espèce thermophile inféodée chez nous aux *Aperetalia* ; très disséminée, surtout dans le sud-ouest du département.

12 *Calamagrostis epigejos* :

- forêt de Jarnac.

Lisières méso-hygrophiles des *Calluno-Ulicetalia* le ; semble AR en Charente.

13 *Campanula patula* ssp. *patula* :

- environs de Boisbreteau.

Considérée comme RRR par TR, cette Campanule possède en Charente une répartition dictée par sa stricte calcifugie : elle existe à la fois sur les placages tertiaires argilo-siliceux du sud-ouest et sur les terrains cristallins du nord-est (surtout ourlets acidiphiles du *Teucrion scorodoniae*).

14-C *Cardamine flexuosa* :

- St-Quentin, alluvions siliceuses de la Charente.
- Vitrac, vallée du Rivaillon.

Considérée autrefois comme RRR, cette Cardamine est en fait bien répandue à l'est du département entre Montbron et Confolens, dans son biotope d'élection : aulnaies-frênaies hygrophiles sur alluvions siliceuses (*Alno-padion*).

15 *Cardamine impatiens* :

- rives de la Lizonne sur la Rochebeaucourt.
- rives de la Charente en St-Quentin sur Charente.
- rives de la Bonnieure en St-Mary.
- « le Châtelard » en vallée de l'Anguienne.
- rives de la Charraud sur la Couronne.
- rives de la Charente à Gondeville.

Nombreuses petites stations disséminées dans tout le département : surtout milieux forestiers sur humus doux (*Fagetalia*) la mais aussi parfois les hautes herbes héliophiles du *Convolvulion sepil* (par ex., station des rives de la Charraud).

16-C *Carex digitata* :

- « Chez Vachon » en Voulgézac.

Plus de 10 stations maintenant connues en Charente pour cette espèce liée chez nous aux enrochements calcaires du *Cystopteridion* dans des faciès frais du *Fraxino-Carpinion*, voire de l'*Acerion-pseudoplatani*, en exposition nord ou est.

17 *Carex disticha* :

- prairies inondables de la Bonnieure, sous « la Vaure » en Les Pins.
- la « Touche de Genac » dans la vallée de la Charente.

Prairies inondables du **Calthion** dans les vallées alluviales ; semble AR en Charente.

18-C *Carex divisa* :

- environs de Soubérac.

Espèce imprimant leur physionomie à bon nombre de groupements prairiaux sub-halophiles de la façade atlantique en Charente-maritime, ici en limite occidentale d'aire ; très rare en Charente (4 stations anciennes non retrouvées, toutes dans la partie ouest du département) ; biotope inhabituel (marge d'une vigne sur sol argileux) pour ce taxon des **Juncetalia maritimi**.

19 *Carex laevigata* :

- Sauvagnac, le long du ruisseau le Cluzeau.

Disséminé sur terrains acides (nord-est et sud-ouest), surtout dans les aulnaies méso-oligotrophes relevant de l'**Alnion glutinosae**.

20 *Carex pendula* :

- Laprade, bois au sud de « Jeanguillon ».

Espèce à affinités thermophiles répandue surtout dans l'ouest du département : aulnaies-frênaies eutrophes (**Alno-Padion**) et groupements dérivés (peupleraies).

21 *Carex serotina* ssp. **serotina** :

- rives de l'Aume, face au « Moulin neuf » dans un bas-marais basicline.

Espèce méconnue du groupe de *C. flava*, à rechercher afin de préciser son écologie dans le Centre-Ouest (± **Caricion davallianae**).

22 *Carex tomentosa* :

- rives de la Charente à St-Yrieix.

Espèce des prairies hygrophiles basiclines (**Calthion**), rare en Charente.

23-C *Chamaemelum mixtum* :

- « Chez Blais » en Chadurie, plusieurs milliers.
- environs de Boisbretreau.

Espèce calcifuge liée aux moissons siliceuses des **Aperetalia** ; n'est pas très rare (pousse souvent en colonies importantes) sur les placages argilo-siliceux tertiaires du sud-ouest ; existe aussi dans l'arrondissement de Confolens où l'affirmation de LG qui donne l'espèce comme « CC » n'est plus exacte aujourd'hui.

24-C *Chenopodium urbicum* :

- Montbron, coteau de « la Forge ».

Indiquée comme « CC » par TR, cette espèce s'est probablement beaucoup raréfiée (comme d'autres *Chenopodium*, tel par ex. *C. bonus-henricus*), et c'est actuellement la seule station que nous connaissions (**Sisymbrietalia**).

25-C *Chrysosplenium oppositifolium* :

- Montembeuf, étang de Puyravaud.
- Ecuras, coteau de « Villautrange ».

- Forêt de Brigueil.
- Roussines, à « Pont Rouchaud ».

Strictement liée aux petits ruisselets d'eau courante et aux aulnaies-frênaies sur alluvions siliceuses (**Cardamino-Montion**, **Alno-Padion**), cette espèce n'existe qu'aux marges orientales de notre département, à l'est d'une ligne Confolens-Montembeuf-Montbron ; elle est cependant toujours abondante dans ses stations.

26-A *Cyperus flavescens* :

- étang de Nieuil (en mélange avec *C. fuscus*).

Ce petit Souchet annuel inféodé aux grèves sablonneuses exondées en fin d'été, où il peut former des tapis denses, était noté autrefois comme « CC » par LG dans les environs de Confolens ; les trois stations actuellement connues se trouvent effectivement dans ce secteur, mais la plante semble s'y être beaucoup raréfiée ; signalée aussi autrefois de Charente calcaire, elle n'y a jamais été retrouvée.

27-A *Dactylorhiza elata* ssp. *sesquipedalis* :

- Ronsenac, « Canton du Pontet », en mélange avec *D. incarnata* ssp. *incarnata*.

Espèce disséminée dans le sud Charente dans des prairies marécageuses neutro-basiques non amendées rapportables au **Molinion** et/ou au **Caricion davallianae**. La situation de toutes ces stations est précaire, à la merci du moindre drainage ou amendement intempestif ; les cantons de Brossac, Montmoreau, Chalais et Aubeterre offrent encore la possibilité, mais pour combien de temps (?) de voir dans de petites vallées calcaires, la séquence complète de répartition des Orchidées selon un gradient d'hygrophilie croissant, depuis le versant exposé au sud, riche en espèces thermo-xérophiles (genres *Ophrys*, *Orchis*, *Epipactis*, *Cephalanthera*...) jusqu'au bas-fond marécageux où prospèrent les *Dactylorhiza* accompagnés de quelques *Gymnadenia* ou *Orchis* ; c'est grâce à de telles toposéquences non tronquées encore par des pratiques agricoles agressives qu'il est possible de voir en certaines localités entre 20 à 30 espèces d'Orchidées au cours d'une saison (sans compter les nombreux hybrides !), fait devenu exceptionnel de nos jours en Europe occidentale non méditerranéenne.

28 *Dianthus armeria* ssp. *armeria* :

- Montbron, vallée de l'Audonie.

Espèce calcifuge assez répandue dans le quart nord-est et le sud-ouest du département, manquant ou RR en Charente calcaire ; espèce des **Sedo-Scleranthetea** (**Thero-Airion**) et, souvent, des lisières des groupements calcifuges des **Calluno-Ulicetalia**.

29-C *Dittrichia graveolens* :

- « Chez Blais » en Chadurie.
- landes de Bors de Montmoreau.

Espèce annuelle à stations fugaces sur substrats gravelo-siliceux remués (**Apertalia**), apparemment très raréfiée par rapport aux indications des anciennes flores ; espèce disséminée dans le sud-ouest, plus rare dans le Confolentais.

30-C *Doronicum pardallanches* :

- Ecuras, coteau de « Villautrange » : plus d'un millier.

- Roussines au « Pont Rouchaud », environ 500 pieds.

Espèce montagnarde en limite occidentale d'aire dans notre département, et qui pénètre dans la partie orientale des cantons de Montbron et Chabonais à la faveur des grandes vallées (Vienne et Tardoire) ; l'espèce est généralement abondante dans ses stations.

31-C *Dorycnium pentaphyllum* ssp. *pentaphyllum* :

- Salles d'Angle, sur un petit coteau limitant une vigne.
- coteau sur la N 141 entre Ruelle et « Les Favrauds », une centaine de pieds.

Cette 2ème station est remarquable puisque située au nord et à l'est d'Angoulême alors que l'espèce était connue jusqu'ici de 2 centres de dispersion bien définis :

- le plus important, au sud-ouest dans les cantons de Segonzac, Châteauneuf, Barbezieux.
- un autre, plus réduit (mais débordant sur le département des Deux-Sèvres) au nord-ouest, dans les environs d'Aigre.

L'espèce est encore bien représentée dans ces deux secteurs où son écologie assez plastique (*Festuco-Brometea*, mais aussi tous groupements de lisière sur calcaire) lui a permis de se réfugier, notamment dans le Cognacais où le vignoble a arasé la presque totalité de ses biotopes potentiels dans des stations marginales telles que talus de routes, petits rebords incultivables entre des parcelles agricoles... Nous ignorons si cette station « orientale » correspond à une progression récente de l'espèce, ou si le *Dorycnium* est implanté là depuis longtemps.

32-N *Drosera intermedia* :

- Forêt de Brigueil, environ 150 pieds.
- landes de Bors de Montmoreau, plus de 500 pieds.
- dans un « coupe-feu » d'une plantation de pins maritimes (Yviers) : une centaine.

Le plus rare de nos *Drosera* n'était connu par les botanistes contemporains que d'une minuscule station dans une laie forestière (d'où il a d'ailleurs disparu) ; la découverte de 3 nouvelles stations charentaises en 1984 est donc encourageante. L'indication « tourbières » indiquée comme biotope pour cette espèce dans les flores n'est que très approximative, voire même erronée : nous avons en effet trouvé chaque fois le *Drosera* sur substrat minéral nu, faisant suite à une ablation du tapis végétal par l'homme ; la présence d'un suintement permanent est en outre nécessaire pour maintenir une humidité constante dans la couche superficielle du sol ; l'espèce habite donc chez nous des sites en général anthropisés : carrières de sable, rives d'étang nouvellement créés sur terrain acide ; la refermeture progressive du tapis végétal (souvent par *Molinia caerulea* dans ce type de station, accompagnée bientôt par des pionnières des *Calluno-Ulicetalia*) condamne à courte échéance l'espèce incapable de résister à cette concurrence.

33-N *Drosera rotundifolia* :

- « étang Fourchu » à Boisbreteau.

Systématiquement liée aux *Sphagnum*, cette espèce se rencontre chez nous surtout dans les landes tourbeuses de l'*Ericion tetralicis*, les véritables tourbières bombées du *Sphagnion fuscum* manquant totalement ; ce *Drosera* est connu à la fois des landes de la Double charentaise et des terrains cristallins du Confolentais. Toutes

ces stations sont menacées à court terme par les menaces pesant sur les groupements associés aux *Calluno-Ulicetalia* (drainage, enrésinement) et ont fait l'objet d'une description au titre de l'inventaire des ZNIEFF en vue d'une protection future.

34-C *Dryopteris borrieri* :

- Ecuras, coteau de « Villautrange ».

Cette espèce, difficile à distinguer du *D. x tavelii*, se rencontre chez nous toujours sur substrat acide ombragé, avec une préférence pour des sites assez hygrophiles (fréquemment rives ombragées de petits ruisseaux) ; les colonies dépassent rarement une vingtaine de touffes ; environ 10 stations sont actuellement connues, à la fois du sud-ouest et du nord-est, mais de nombreuses stations restent probablement encore à découvrir.

35 *Dryopteris carthusiana* :

- vallée de la Bellone en St-Adjutory.
- étang de Nieuil.

Assez répandue dans tous lieux ombragés (*Fagetalia*, *Alnetalia glutinosae*) mais le plus souvent en touffes isolées ou en petites colonies ne dépassant pas une dizaine de pieds ; aussi bien sur sols acides (sols bruns lessivés) que sur sol calcaire.

36-C *Dryopteris dilatata* :

- étang de Rouzède.

Espèce à affinités plus hygrophiles et calcifuges que la précédente ; beaucoup plus rare en Charente où elle semble préférer les Aulnaies plus ou moins tourbeuses de l'*Alnion glutinosae* et les taillis marécageux de *Salix atrocinerea* ssp. *atrocinerea*.

37-C *Dryopteris x tavelii* :

- vallée de la Bellone en St-Adjutory.

Semble plus rare que *D. borrieri*, mais cette espèce est méconnue en raison des confusions très faciles avec *D. borrieri* ; statut et répartition à préciser en Charente.

38 *Eleocharis multicaulis* :

- Pillac, landes du « Caillou de Puychaud ».
- « Montchoix » à Pérignac.
- Forêt de Brigueil.
- « étang Fourchu » en Boisbretreau.

Cette espèce, caractéristique de l'*Eleocharitetum multicaulis* (alliance de l'*Hypericion elodis*), association frangeant de nombreux petits étangs mésotrophes à dystrophes sur substrat acide dans le sud-ouest et le nord-est du département, peut être considérée comme assez abondante en Charente.

39 *Eleocharis uniglumis* ssp. *uniglumis* :

- prairies de « Roffit » à St-Yrieix.
- prairies de la Bonnière à « Les Pins ».

Ce Scirpe, souvent considéré comme une sous-espèce d'*Eleocharis palustris* ssp. *palustris*, n'en présente pas moins une écologie différente : outre une certaine halo-

philie (il s'approche beaucoup plus près du littoral qu'*Eleocharis palustris* dans les prairies méso-hygrophiles à *Carex divisa*) il apparaît comme un taxon moins hygrophile : en Charente, on le rencontre de préférence dans des groupements prairiaux périodiquement inondés mais bien ressuyés en été (rapportables aux *Molinietalia*), alors que *E. palustris* semble avoir plus d'affinités avec les *Phragmitetalia* (*Sparganio-Glycerion*, *Magno-Caricion*) ; lorsque ces 2 taxons poussent ensemble, cette sensibilité différente à l'hydromorphie est très nette, *E. uniglumis* se trouvant systématiquement à un niveau supérieur ; l'espèce n'est sûrement pas rare en Charente mais elle est rarement distinguée de l'*E. palustris*.

40-A *Epilobium angustifolium* :

- Forêt de Brigueil, une vingtaine de pieds.

Cette espèce, inféodée aux coupes des milieux forestiers acidoclines, surtout dans le haut du collinéen ou au montagnard, semble très rare chez nous : 3 stations seulement sont connues, toutes dans le Confolentais (Brigueil, Ansac, Hiesse) mais, vue l'écologie particulière de la plante qui est susceptible d'apparaître après une coupe, d'autres localités seront probablement découvertes.

41-C *Epipactis palustris* :

- « Magné » en Courcôme.

Espèce notée autrefois comme R, l'*Epipactis* des marais s'est encore raréfié du fait de la disparition de ses biotopes : bas-marais alcalins du *Molinion* et du *Caricion davallianae* ; le problème de la protection des stations d'*E. palustris* est le même que celui évoqué plus haut à propos des *Dactylorhiza* (avec lesquels il se rencontre d'ailleurs souvent) : la moindre intervention agricole (drainage ou amendement) fait immédiatement disparaître ces espèces sensibles ; l'extension de la culture du maïs, seule céréale possible dans les milieux palustres occupés par ces espèces, est devenue le facteur de pression principal, témoin la station de Courcôme où l'*Epipactis* (accompagné de *Gentiana pneumonanthe* et *Galium boreale*) occupe un petit *Molinion* d'à peine 1 hectare cerné de toutes parts par d'immenses parcelles de maïs ! L'avenir est sombre pour les Orchidées de marais...

42-A *Equisetum x moorei* :

- ancienne carrière entre Brillac et Hiesse.
- « Montchoix » en Pérignac.

Depuis la découverte de ce taxon en Charente en 1978, 3 nouvelles stations se sont donc ajoutées, toutes les 3 situées, remarquons-le, dans d'anciennes carrières de sable abandonnées ; l'espèce affectionne les sols argilo-siliceux rajeunis.

43-A *Equisetum ramosissimum* :

- Mouthiers, sous le viaduc des Coutaubières.

Découverte en Charente en 1983, cette espèce thermophile colonise les sols argileux humides ; là encore, les anciennes carrières de sable fournissent un biotope de choix où cette rare espèce sera certainement encore trouvée.

44-C *Eragrostis pilosa* :

- vallée de l'Audonie, Montbron.

Cette espèce est liée à différents types de milieux sablonneux humides : pelouses calcifuges ouvertes à Thérophytes des *Festuco-Sedetalia*, mais aussi alluvions

siliceuses des rivières à fortes variations de niveau (type la Tardoire) où l'espèce se rencontre alors dans des groupements proches du *Nanocyperion* ; 2 stations seulement sont connues actuellement pour cette espèce qui semble avoir toujours été rare.

45 *Erica tetralix* :

- Sauvagnac, landes des « Grands Bouts ».
- « Montchoix » en Pérignac.
- landes du Château de l'Erse, en Pérignac.

Les deux bruyères ibéro-atlantiques hygrophiles, *E. tetralix* et *E. ciliaris* ont en Charente une répartition quasi complémentaire : alors que *E. ciliaris* abonde dans les landes de la Double charentaise (cantons de Baignes, Brossac, Aubeterre, Chalais et Montmoreau) où *E. tetralix* est localisée, cette dernière est pratiquement exclusive dans le quart nord-est manifestant ainsi une thermo-atlanticité bien moindre que la Bruyère ciliée.

Dans le Confolentais, les landes hygrophiles à *E. tetralix* ont vu leur superficie dramatiquement réduite par le drainage, l'extension des pâturages et l'enrésinement.

46-A *Eriophorum angustifolium* :

- « étang Fourchu », en Boisbreteau : une centaine de pieds.

Cette espèce, notée comme « C à CC » par LG, a très fortement régressé (disparition des biotopes, modifications climatiques ?) ; ses affinités circumboréales se retrouvent à l'échelle du département où l'espèce est plus répandue sur les « hautes » (maximum 350 m !) terres froides du Confolentais (forêt de Brigueil notamment) que dans les landes thermo-atlantiques à *Quercus pyrenaica* du sud-ouest (2 stations seulement encore connues) ; l'espèce, liée dans le nord-est à des groupements relevant du *Caricion fuscae* et dans le sud-ouest à l'*Ericion tetralicis*, est donc à protéger strictement.

47-O *Erodium moschatum* :

- « Chez Finet », en Yviers.

Espèce nouvelle pour la Charente mais probablement seulement naturalisée et d'indigénat douteux de même que les *E. malacoides* et *E. botrys* signalés autrefois dans des milieux fortement anthropisés (vignobles, bernes) et jamais retrouvés depuis.

48 *Fagus sylvatica* :

- Edon aux « Virades » ; quelques pieds sur un escarpement calcaire !

Le Hêtre est sporadique dans le nord et l'est du département où il trouve à peine les précipitations nécessaires à son développement ; c'est pourquoi cette localité du sud-est sur calcaire, dans un contexte floristique relevant du *Quercion pubescentis*, est étonnante.

49-C *Fritillaria meleagris* ssp. *meleagris* :

- Bois au sud de « Jeanguillon », Laprade.
- prairies inondables de la Bonnieure, Les Pins.

Si la Fritillaire est encore assez commune localement, surtout dans le sud (par

exemple dans la vallée de la Tude près de Montmoreau où certaines prairies hygrophiles deviennent violettes au printemps lors de la floraison de milliers de pieds de cette espèce), elle n'en a pas moins subi depuis un siècle une forte régression due à l'assainissement ou à l'amendement de nombreuses prairies hygrophiles (*Calthion*).

50 *Galinsoga parviflora* :

- forêt de Brigueil.

Espèce néotropicale en voie de naturalisation çà et là.

51-A *Galium boreale* :

- « Magné » en Courcôme.
- bords de l'Aume vers le « Moulin Neuf » en St-Fraigne.

Espèce strictement inféodée chez nous à la Moliniaie turficole basicline (*Molinion*), à répartition limitée au nord-ouest (cantons de Jarnac, Aigre et Villefagnan) et vouée à une disparition prochaine si la pression agricole sur ce type de milieu (culture du maïs surtout) se maintient. Très riches floristiquement, ces Moliniaies basiclines relictuelles présentent également un très grand intérêt faunistique : lieu de reproduction pour certains oiseaux — Courlis cendré par exemple — ou biotope exclusif de certains Lépidoptères très raréfiés de la zone paléartique — certains *Maculinea* par exemple ; à ce titre, elles ont fait l'objet d'un inventaire au titre des ZNIEFF.

52-A *Gentiana pneumonanthe* :

- « Magné » en Courcôme.
- « Canton du Pontet », Ronsenac.

Souvent en mélange avec *G. boreale*, la Gentiane, joyau de nos marais et unique représentant du genre en Charente (une ancienne localité de *Gentianella campestris* ssp. *campestris* n'ayant jamais été retrouvée), doit à son écologie plus large d'être un peu moins en péril : en effet, si le milieu optimal semble être les marais neutroclinales du *Molinion*, on peut aussi la rencontrer sur des sols nettement plus acides, dans divers groupements relevant du *Juncion acutiflori*, de l'*Ericion tetralicis* ou des Moliniaies de dégradation des *Calluno-Ulicetalia*. La plante est disséminée dans presque tout le département avec, semble-t-il, une fréquence plus élevée dans le sud et le sud-ouest.

53 *Geranium pyrenaicum* :

- « Jeanvray », Aubeterre.
- environs de St-Claud.

Ce *Géranium* poursuit sa lente expansion dans le Centre-Ouest en suivant les voies de communication : si la plupart de ses stations sont effectivement localisées aux bernes de routes, celle de St-Claud est quelque peu différente puisque la colonie est installée dans un pré mésophile du *Mesobromion*.

54-O *Globularia valentina* :

- « Chez Vachon », Voulgézac.
- coteaux du « Châtelard », vallée de l'Anguienne : des milliers de pieds.

C'est à des recherches phytosociologiques menées par V. BOULLET sur les pelouses calcaires du Domaine atlantique français que l'on doit la découverte extraordi-

naire de cette espèce ibérique en aire disjointe (voir Bulletin SBCO n° 15, pages 7 à 26). Des prospections systématiques sur les plateaux calcaires « arides » des environs d'Angoulême ont permis de confirmer globalement l'aire de répartition de l'espèce dans notre département (voir article cité, carte p. 12), en l'augmentant un peu vers le sud jusqu'au site de « Chez Vachon » en Voulgézac, où la plante suit les escarpements calcaires du Coniacien, et en soulignant son absence de biotopes a priori favorables (tels certains « chaumes » xériques de la Forêt de la Braconne, où nous n'avons trouvé que *Globularia punctata*).

Dans certaines localités comme la vallée de l'Anguienne par exemple, sa remarquable abondance (plusieurs milliers de pieds et un recouvrement atteignant 30 à 40 %) semble devoir être mise en rapport avec un facteur de pression biotique : en effet, l'extrême coriacité des feuilles de la Globulaire leur permet de résister au broutage des Lapins (très abondants dans cette zone privée où la chasse est interdite), ceux-ci devant se rabattre sur les pousses plus tendres des Graminées alentours (*Bromus erectus* ssp. *erectus*, *Brachypodium pinnatum* ssp. *pinnatum*, *Sesleria albicans* ssp. *albicans*) ; cette inhibition du développement des Graminées sociales permet au *G. valentina* de prospérer sur un sol à recouvrement très faible et dans des conditions de concurrence interspécifique réduites.

Signalons également que la présence simultanée des 2 espèces de Globulaire est assez fréquente, autorisant ainsi une comparaison facile des individus.

55-C *Gypsophila muralis* :

- vallée de la Charente entre Massignac et Lézignac.
- vallée du Bandiat aux environs de Rancogne.
- vallée de la Tardoire à côté du Chambon.

Cette petite Caryophyllacée annuelle à floraison automnale et liée, de ce fait, aux fluctuations de la pluviométrie estivale, est peu connue des botanistes actuels ; ses exigences vont vers un milieu sablonneux ± humide : moissons de l'*Aphanion*, pelouses du *Thero-Airion* périodiquement inondées, alluvions gravelo-siliceuses du *Nanocyperion* ; l'espèce n'est pas notée dans le Confolentais par LG bien que les biotopes a priori favorables ne manquent pas ; il s'agit donc en Charente d'une plante rare, fugace (la Flore de Belgique porte la mention « en voie de disparition ») et des précisions sur son statut dans l'ensemble du Centre-Ouest seraient souhaitables.

56-A *Hippuris vulgaris* :

- Voulgézac, étang à sec de « Chez Vachon ».

Espèce inféodée aux groupements eutrophes et peu profonds du *Potamogetonion*, voire des *Phragmitetalia*, tolérant un court assèchement estival, l'*Hippuris* a toujours été rare en Charente : 2 stations seulement sont actuellement connues.

57-A *Hottonia palustris* :

- St-Yrieix, fossé bordant la Charente.

Cette espèce affectionnant les eaux peu profondes chargées en substances organiques (*Potametalia*) est beaucoup moins répandue en Charente qu'en Charente-Maritime voisine ; les quelques stations connues actuellement se trouvent toutes en Charente calcaire.

58-A *Hypericum linarifolium* :

- coteau de « la Forge », Montbron.

Ce Millepertuis atlantique se rencontre chez nous sur les replats des escarpements rocheux (micaschistes, granite) siliceux bien exposés (*Festuco-Sedetalia*) ; avec 3 stations seulement connues aujourd'hui (St-Germain de Confolens et 2 en vallée de la Tardoire à l'est de Montbron) ce Millepertuis est une espèce très rare à protéger strictement ; fort heureusement il pousse dans des sites peu accessibles et a priori peu menacés.

59-C *Impatiens noli-tangere* :

- en amont de l'« étang de Puyravaud », Montembeuf.

Cette espèce se rencontre assez fréquemment dans les aulnaies-frênaies des terrains siliceux (*Alno-Padion*) du quart nord-est (entre Montbron et Confolens) mais semble manquer totalement ailleurs sur calcaire.

60-A *Lathraea squamaria* :

- bois bordant la Bonnieure, Cherves-Châtelard.
- le « Châtelard » vallée de l'Anguienne.

Une dizaine de stations sont maintenant connues en Charente pour cette espèce rare affectionnant les groupements les plus frais du *Fraxino-Carpinion*, en général en exposition nord, souvent sur rocaille calcaire recouverte d'une épaisse couche humifère ; en outre, cette espèce est une des rares Phanérogames à tolérer le couvert dense de *Buxus sempervirens* ; toutes les stations charentaises sont situées sur calcaire.

61-C *Lathyrus nissolia* :

- environs de St-Brice.

Les affinités subméditerranéennes de cette Légumineuse se retrouvent dans notre département où elle semble surtout exister dans le Cognacais (divers groupements des *Arrhenatheretalia*) ; elle reste cependant disséminée et beaucoup moins commune que dans les marais littoraux de Charente-Maritime où elle est une compagne commune du *Carici divisae-Lolietum perennis*.

62-C *Lathyrus pannonicus* ssp. *asphodeloides* :

- bois marneux vers St-Brice.
- prairie méso-hygrophiles en lisière du « Bois de la Magdeleine » en St-Brice.
- forêt de Tusson.

Espèce disséminée en Charente calcaire, surtout dans la moitié ouest, dans des groupements relevant du *Quercion pubescentis*, des *Trifolio-geranietea* ou, même, de faciès méso-hygrophiles des *Arrhenatheretalia*.

63-C *Lathyrus sphaericus* :

- chaumes de Vignac, Rouillet.

Thérophyte poussant à la fois dans les pelouses thermophiles calcifuges de l'*Helianthemion guttati* et dans les moissons calcaires du *Caucalion lappulae* (cas de la station ci-dessus) ; l'espèce est rare en Charente.

64-C *Leersia oryzoides* :

- rives de l'étang de Nieuil.

- rives de l'étang de la Courcelle en Pleuville.

Rare Graminée liée aux *Phragmitetalia*, connue actuellement du seul Confolentais (mais la plante existe en plein pays calcaire, dans la vallée de la Charente entre Saintes et Cognac).

65-A *Littorella uniflora* :

- rives de l'étang de Nieuil : plusieurs milliers de pieds.

Cette espèce nord-européenne liée aux rives sablonneuses périodiquement exondées des étangs oligotrophes (*Littorellion*) est RR dans le département, cette rareté reflétant la quasi-absence de biotope lui convenant : en effet, la très grande majorité des pièces d'eau des terrains cristallins possèdent un niveau trophique en général trop élevé et sont plutôt frangées par des groupements des *Phragmitetalia* ou, plus rarement, des *Caricetalia fuscae* ; la station de l'étang de Nieuil est remarquable en ce que le *Littorella* forme une ceinture subcontinue de 1 à 2 m de large tout autour de l'étang, comprenant des milliers de pieds ; malheureusement, là aussi l'eutrophisation guette, sous la forme de rejets d'effluents d'un petit « restaurant à pêcheurs » installé à proximité du lac.

66-C *Luzula sylvatica* ssp. *sylvatica* :

- Ecuras, coteau de « Villautrange », une centaine de pieds.
- Roussines, « Pont Rouchaud », plus d'un millier.
- Confolens, rives du Goire.

La grande Luzule est très localisée en Charente, l'essentiel de ses stations se trouvant le long de la vallée de la Tardoire entre Roussines et Montbron où la plante peut former localement des colonies importantes de plus d'un millier de pieds dans des bois relevant des *Fagetalia* ; l'espèce existe aussi dans le Confolentais où elle semble cependant plus rare.

67-A *Lysimachia nemorum* :

- vallée du Rivaillon, entre Montembeuf et Vitrac.

L'espèce est RR en Charente (forêt de Brigueil et localité ci-dessus) où elle peuple des groupements de l'*Alno-Padion* et des faciès humides du *Fraxino-Carpinion* ; espèce à rechercher, qui doit exister ailleurs entre Montbron et Confolens.

68-A *Melica ciliata* ssp. *magnolii* :

- « Chez Vachon », Voulgézac : une centaine de pieds.

Curieusement, c'est en Charente, qui abonde pourtant en pelouses xérophiles et en escarpements calcaires, que cette espèce a été le moins notée dans le Centre-Ouest ; la Mélèque ciliée est une espèce RR chez nous puisque 2 stations seulement sont actuellement connues, situées en bordure de *Xerobromion* sur des escarpements rocheux calcaires.

69-A *Menyanthes trifoliata* :

- forêt de Brigueil.

Cette espèce circumboréale a une répartition très limitée dans notre département, à l'est d'une ligne Confolens-Chabanais ; l'indication de LG « C à CC » est de nos jours totalement fautive et l'on est obligé de constater que le Ménéyanthe a subi la même forte régression que d'autres circumboréales paludicoles dans le courant de

ce siècle ; l'espèce a été signalée autrefois des marais de l'Aume au nord d'Aigre mais n'y a pas été retrouvée. On la rencontre typiquement dans les eaux peu profondes des rives d'étangs mésotrophes à dystrophes (*Scheuchzerietalia*, *Caricetalia fuscae*).

70-C *Myrica gale* :

- « étang Fourchu », Boisbretreau.

Il s'agit d'une de nos plantes les plus thermo-atlantiques puisqu'elle n'existe que dans la Double charentaise (cantons de Baignes et de Brossac), ne dépassant pas Barbezieux vers le nord et n'atteignant pas Montmoreau vers l'est ; la plante colonise les dépressions sub-tourbeuses de l'*Ericion tetralicis*, pénètre parfois les fourrés pionniers de l'*Alnion glutinosae* à *Salix atrocinera* ssp. *atrocinera*, et entre généralement en contact supérieur avec les groupements de l'*Ulicion nanae*. Bien qu'abondante dans ses stations, il s'agit d'une espèce rare et d'une grande signification bioclimatique (moins de 10 stations actuellement connues) et, à ce titre, devant être strictement protégée .

71 *Nardus stricta* :

- landes de Sauvagnac.
- vallée de la Charente, Suris.

Cette Graminée circumboréale est limitée en Charente au nord-est et manque totalement ailleurs (elle n'a jamais été trouvée dans le sud-ouest) ; l'indication de LG « C à CC » est manifestement exagérée de nos jours et le Nard a nettement régressé avec la fumure et l'amendement des pelouses méso-oligotrophes du *Nardo-Galion* dus à la pression de l'élevage. On le rencontre également souvent en lisière de l'*Ericion tetralicis*, dans des biotopes plus humides mais tout aussi pauvres en sels biogènes.

72-A *Narthecium ossifragum* ;

- « étang Fourchu », Boisbretreau.
- forêt de Brigueil.

Cette espèce subatlantique, inféodée chez nous aux landes tourbeuses de l'*Ericion tetralicis*, plus rarement au *Caricion fuscae* (forêt de Brigueil), reste rare en Charente : 4 stations actuellement connues dans les landes du sud-ouest et une seule dans le Confolentais (Brigueil), auxquelles il faut ajouter 4 citations anciennes non retrouvées ; le *Narthecium* est donc nettement plus répandu dans les landes thermo-atlantiques de la Double charentaise que dans les milieux tourbeux du Confolentais (8 citations sur 9). Partout, il reste très menacé par les entreprises de défrichement (en vue de culture du maïs) ou d'enrésinement dont souffrent, dans le sud-ouest, les communautés végétales associées aux *Calluno-Ulicetalia*.

73 *Oenanthe pimpinelloides* :

- lisière du bois de la Magdeleine, Julienne.

Cet *Oenanthe* méditerranéen-atlantique a un comportement plus mésophile que les autres espèces du genre (*Arrhenatheretalia*, faciès les moins humides de certains groupements des *Molinietalia*) ; il est disséminé dans l'ensemble du département où il semble rare.

74-C *Oenanthe silaifolia* :

- prairies inondables de la vallée de la Dronne, Laprade.
- prairies inondables de la Bonnieure, Les Pins.

Cet *Oenanthe* peuple typiquement les prairies méso-hygrophiles inondables des vallées de rivières au cours non régularisé, avec un ressuyage rapide du sol en période de végétation ; il est souvent associé au *Senecio aquaticus* ssp. *aquaticus* avec lequel il forme le noyau caractéristique du ***Senecioni-Oenanthetum mediae*** ; cette magnifique association existe encore dans la vallée de la Charente en amont d'Angoulême, mais surtout dans les vallées de la Tardoire et de la Bonnieure, aux cours notablement irréguliers. Signalons que cette association définie par *O. silaifolia* est le biotope d'élection d'un oiseau en très forte raréfaction dans toute l'Europe occidentale : le Râle des genêts. Le pacage intensif (développement de faciès à *Ranunculus acris* ssp. *acris*) et, surtout, la régularisation des crues, entraînent une dégradation rapide des prairies à *O. silaifolia* et *Senecio aquaticus* ssp. *aquaticus*.

75-C *Ophioglossum vulgatum* :

- vallée de la Dronne, Laprade.
- vallée de la Touvre, Magnac.
- le « Vignac », Roulet.
- vallée de la « Font des 4 Francs », Voeuil-et-Giget (voir compte rendu de la sortie dans ce même Bulletin).

Cette Fougère semble rare en Charente : à peine citée par les auteurs anciens (pas de stations dans TR, 1 dans LG, 3 par DUFFORT), cette espèce n'est connue actuellement que de 6 stations ; pourtant, il doit en exister bien d'autres et la discrétion de l'espèce doit expliquer en partie le peu de localités citées. Si l'*Ophioglossum* possède son optimum écologique dans les prairies hygrophiles neutroclines du ***Molinion***, on peut néanmoins le rencontrer dans des milieux assez variés (marges de l'***Alnion glutinosae***, ***Magnocaricion*** peu dense, ***Calthion***), l'exigence fondamentale étant un pH neutre ou basique associé à un sol riche en matière organique.

76-A *Osmunda regalis* :

- vallée de la Tardoire entre « l'Anglade » et « Madrinne ».

La plus belle de nos Fougères a un comportement calcifuge, ce qui explique sa présence exclusive dans le sud-ouest et le nord-est du département ainsi que son absence sur calcaire ; son biotope optimal est le taillis hygrophile plus ou moins tourbeux, mais on la rencontre également dans des ripisylves en bordure d'eaux courantes (***Alno-Padion***), comme c'est le cas dans la station citée ci-dessus.

77-A *Parnassia palustris* ssp. *palustris* :

- le « Canton du Pontet », Ronsenac.

Comme un peu partout dans les plaines françaises, la Parnassie a très fortement régressé depuis une centaine d'années : notée comme « CC partout dans l'arrondissement de Confolens » par LG, et seulement comme « PC » par TR, l'espèce n'est plus connue actuellement que du sud-ouest (4 stations) et du nord-est. La Parnassie prospère aussi bien dans les bas-marais neutro-basiques du ***Caricion davallianae*** ou du ***Molinion*** que dans les groupements calcifuges du ***Caricion fuscae*** ou du ***Juncion acutiflori*** ; il ne semble pas que la diminution dramatique de ses stations

soit seulement imputable à des disparitions de biotopes (de nombreux sites potentiels à Parnassie existent encore, notamment dans le Confolentais) mais probablement aussi à des modifications climatiques ayant affecté plusieurs espèces circumboréales (le cas de la Parnassie est à rapprocher de celui de l'*Eriophorum angustifolium*). La plante est à protéger strictement.

78 *Pedicularis sylvatica* ssp. *sylvatica* :

- Landes du « Caillou de Puychaud », Pillac.

Noté comme « CC » par LG et comme « RR » par TR, le Pédiculaire doit avoir actuellement une abondance à peu près intermédiaire entre ces deux affirmations extrêmes ; tout en restant assez rare, il est disséminé sur tous les terrains acides du sud-ouest et du nord-est dans des groupements dérivés des *Calluno-Ulicetalia* et du *Juncion acutiflori*.

79 *Physalis alkekengi* :

- « Chez Vachon », Voulgézac.

Notée comme « CCC » dans les vignes par TR, cette Solanacée centreuropéenne, répandue en Europe occidentale par les Tziganes d'après FOURNIER, est devenue presque introuvable de nos jours dans ce type de milieu depuis la généralisation de l'emploi des herbicides chimiques ; on la rencontre de préférence maintenant en bordure des haies thermophiles du *Berberidion*, toujours sur calcaire.

80 *Phyteuma orbiculare* :

- coteau sur la Tardoire, Puyréaux.
- coteau de Corlux, Ronsenac : plusieurs centaines.

Sans être rare, cette plante inféodée aux *Brometalia erecti* est disséminée un peu partout sur calcaire mais avec une abondance généralement faible.

81 *Phytolacca americana* :

- forêt de Brigueil.

Cette espèce nord-américaine est rarement naturalisée en Charente où ses apparitions épisodiques semblent liées à des facteurs climatiques (étés chauds et secs, tel celui de 1976) les quelques localités connues sont toutes sur sol siliceux : bernes de route ou coupes de l'*Epilobion angustifolii*.

82-N *Pilularia globulifera* :

- étang de la Courcelle, Pleuville.

Cette rare Fougère des grèves sablonneuses périodiquement exondées des rives d'étangs oligotrophes possède une répartition très limitée en Charente, s'inscrivant au nord du département dans un triangle Lessac-Alloue-Pleville (5 stations connues) ; 2 stations anciennes en forêt de Brigueil ne sont pas connues des botanistes contemporains, mais il est très possible que la plante s'y trouve encore ; il s'agit d'une espèce rare, passant facilement inaperçue en raison de sa petitesse, mais généralement abondante dans ses stations.

83-A *Pinguicula lusitanica* ;

- « étang Fourchu », Boisbreteau.

- landes du « Caillou de Puychaud », Pillac.

La Grassette du Portugal possède en Charente une répartition nettement dépendante de facteurs climatiques : disséminée dans les landes calcifuges du sud-ouest aux hivers doux (10 stations connues), elle devient très rare dans le nord-est du département (2 citations anciennes seulement, aucune de nos jours) où les gelées sont plus fréquentes et où se réfugie le petit contingent d'espèces circumboréales charentaises. Si l'espèce reste rare, sa survie semble cependant moins précaire que celle des *Drosera* avec lesquels on la rencontre parfois, son écologie étant plus souple : à côté d'un optimum dans les groupements relevant de l'*Ericion tetralicis*, *P. lusitana* peut en effet s'accommoder aisément de microbiotopes sur sol minéral nu tels que : petits talus dominant des ruisselets acides, ornières humides dans les carrières de sable, fossés récemment « décapés »...etc.

84 *Pinus pinea* :

- chaumes de Vignac, Roullet.
- « Terrier du Pible », Bonnes.

Bien sûr, cette espèce méditerranéenne n'est que naturalisée dans le Centre-Ouest, mais il est remarquable de constater que, dans la station du « Terrier du Pible », située sur un coteau abrupt dominant la vallée de la Dronne, le Pin parasol se régénère très bien comme l'attestent de nombreux jeunes pieds disséminés autour des arbres adultes ; ce comportement rappelle celui observé dans la vallée de la Garonne où, entre Agen et Toulouse, les coteaux calcaires exposés au sud montrent, par place, de magnifiques bosquets de Pin parasol parfaitement naturalisé.

85 *Polystichum setiferum* :

- « Bois des Fosses », Bourg-Charente.
- coteau boisé à l'est de « la Riche », Bioussais.
- coteau de « Villautrange », Ecuras.
- « Pont Rouchaud », Roussines.
- vallée de la Renaudie, Montbron.
- « le Châtelard », vallée de l'Anguienne.
- sous le Séminaire de Richemont, Cherves-Richemont.
- « Bois des Loges », St-Yrieix.

Si ce *Polystichum* est bien réparti dans la moitié est du département dans tous les milieux boisés frais (*Fagetalia*) et de préférence sur substrat acide, il se raréfie fortement à proximité d'Angoulême et manque presque totalement dans la moitié ouest sur calcaire, d'où l'intérêt des 2 stations de Bourg-Charente et de Cherves-Richemont où la plante est d'ailleurs peu abondante.

86-A *Potamogeton berchtoldii* :

- tourbières de Gurat.

Ce taxon, longtemps confondu avec *P. panormitanus* Biv. sous le nom de *Potamogeton pusillus* est pratiquement inconnu des botanistes contemporains dans le Centre-Ouest ; la difficulté de son identification, sa petite taille, ajoutées au faible intérêt porté en général par les botanistes à la végétation aquatique, expliquent en grande partie qu'il n'y ait que 2 citations anciennes pour cette espèce (St-Laurent de Cérès, environs de Brigueil) ; nous avons trouvé ce Potamot en mélange avec *Utri-*

cularia minor et *U. australis* dans d'anciennes fosses de tourbage d'une vaste tourbière neutro-alkaline, dans une profondeur d'eau de 30 cm environ ; cette unique localité ne nous permet pas de préciser l'écologie de l'espèce.

87 *Potamogeton coloratus* :

- « le Châtelard », vallée de l'Anguienne.
- vallée des Eaux-Clares.
- tourbières de Gurat.
- l'Aume, St-Fraigne.
- vallée de la « Font des 4 Francs », Voeuil-et-Giget (voir compte rendu dans le présent Bulletin).

Cette espèce, peu connue en Charente, est pourtant probablement assez répandue dans de nombreuses petites vallées calcaires où elle affectionne les eaux très claires, non polluées, peu profondes, plus ou moins courantes et fortement alcalines. Aucune station n'est connue de la Charente limousine siliceuse, ni de la Double charentaise.

88 *Potamogeton lucens* :

- « Roffit », St-Yrieix.
- tourbières de Gurat.

Ce Potamot, lié aux eaux eutrophes, en général assez profondes, n'est pas rare en Charente calcaire.

89 *Potamogeton pectinatus* :

- la Charente à Angoulême, à Jarnac, à Cognac.

Significativement, cette espèce était considérée comme rare en Charente il y a un siècle ; elle est maintenant répandue dans la Charente en aval d'Angoulême, où elle s'accommode très bien de la forte eutrophisation des eaux consécutive au rejet de divers effluents lors de la traversée du fleuve dans l'agglomération angoumoisine.

90 *Potamogeton perfoliatus* :

- la Charente à Angoulême.

Cette espèce des eaux courantes eutrophes, supportant une forte minéralisation, voire même souvent une certaine pollution (souvent en compagnie de *P. pectinatus*), reste très disséminée en Charente (situation analogue en Charente-Maritime où 3 ou 4 stations seulement sont connues) ; le Potamot perfolié apparaît çà et là dans la Charente entre Angoulême et Cognac et a été cité autrefois dans la Vienne.

91 *Potamogeton polygonifolius* :

- forêt de Brigueil.

Hôte classique des eaux stagnantes acides des rives tourbeuses des étangs et mares méso-oligotrophes de l'*Hypericion elodis*, ce Potamot peut être considéré comme relativement répandu en Charente dans les milieux de ce type (Confolentais et Double charentaise).

92-A *Potentilla palustris* :

- forêt de Brigueil.

Espèce circumboréale en limite occidentale d'aire dans le Centre-Ouest, le Comaret pénètre en Charente dans la région de Brigueil à la faveur des « hautes » (350 m) terres de la bordure granitique occidentale du Massif Central ; il se rencontre typiquement dans des groupements du *Caricion fuscae*, en bordure des étangs méso-oligotrophes ; les populations paraissent stables par rapport aux indications d'il y a 60 ans.

93-C *Primula elatior* ssp. *elatior* :

- vallée de la Bonniere, Cherves-Châtelard.

L'aire actuellement connue de cette Primulacée est très circonscrite dans l'est du département entre Montbron et Roumazières (3 stations connues, avec, semble-t-il, un maximum dans la vallée de la Bonniere) ; on la rencontre typiquement dans les ripisylves de l'*Alno-Padion* d'où elle peut remonter légèrement sur les bas de versants dans les faciès frais du *Fraxino-Carpinion* en contact. Signalée autrefois des rives du Goire et de l'Issoire dans le Confolentais, elle serait à y retrouver.

94-C *Prunella grandiflora* ssp. *grandiflora* :

- coteau de « Terrefume », Rouffiac.

L'aire de cet orophyte subméditerranéen lié aux pelouses calcicoles sèches (*Brometalia erecti*, *Trifolio-Geranietaea*) est limitée à la marge sud-est du département (entre Chalais et Villebois-Lavalette) ; c'est une plante rare puisque 2 stations seulement sont actuellement connues, mais il est probable qu'une prospection systématique des coteaux calcaires, encore nombreux, de cette région permettrait d'en découvrir de nouvelles.

95-N *Pulicaria vulgaris* :

- vallée de l'Audonie, Montbron.
- étang de « Chez le Besson », Pleuville.

Notée comme « CC » par LG et seulement comme « AR » par TR, la Pulicaire « commune » doit à une dramatique raréfaction de ses stations d'être inscrite sur la liste officielle des espèces végétales protégées en France ; les 2 localités ci-dessus sont les seules citations pour la Charente ces 20 dernières années ; la situation est tout aussi catastrophique en Charente-Maritime (R. DAUNAS in verb.) mais il semble que l'espèce se maintienne mieux dans la Vienne, spécialement dans le sud-est, région en contact avec les stations du nord-Charente (P. PLAT in verb.). L'espèce croît de préférence sur des sols argileux humides et plus ou moins compacts : prairies de l'*Agropyro-Rumicion*, bordures de mares, petites dépressions sablo-argileuses périodiquement inondées (*Nano-Cyperion*). Etant donné son statut, c'est une plante à rechercher activement.

96 *Quercus pyrenaica* :

- coteau de « Villautrange », Ecuras.

La répartition de cet arbre thermo-atlantique est bien connue en Charente grâce notamment aux cartes de la Végétation du CNRS et à une étude de E. CONTRÉ et M. ROGEON : Esquisse de la répartition du chêne tauzin dans le Centre-Ouest (Bull. SBCO, n. s., t. 1, 1970, p. 29 à 38) ; ces petits peuplements de la vallée de la Tardoire présentent cependant un intérêt biogéographique certain puisqu'ils correspondent à la limite orientale de cette espèce dans la région, le Tauzin ne pénétrant pratiquement pas en Haute-Vienne à ce niveau.

97-C Ranunculus circinatus :

- étang de Nieuil.

Cette Renoncule paraît très rare en Charente, et, d'une manière générale, dans tout le Centre-Ouest ; parmi les citations anciennes on n'a que 2 localités péri-angoumoises (probablement détruites) données par TR et aucune pour le Confolentais par LG ; le milieu où nous avons trouvé l'espèce (eaux stagnantes oligotrophes d'un étang à *Littorella* !) ne correspond pas du tout aux données des Flores (in GUINOCHET et VILMORIN, par exemple : « eaux dormantes eutrophes »).

98-A Ranunculus gramineus :

- chaumes de « Vignac », Rouillet.

Sur les 10 stations connues en Charente de cette espèce, aucune n'est à l'abri de dégradations irréversibles, ceci s'expliquant par le fait que beaucoup de stations se trouvent sur des plateaux calcaires à la périphérie immédiate de zones urbanisées ; inféodée aux pelouses arides du *Xerobromion*, en topographie toujours très plane (ce qui facilite la pénétration humaine : constructions diverses, dépôts d'ordures, parcours auto-moto), *R. gramineus* voit son avenir très compromis en Charente ; toutes ses stations ont été intégrées dans la description de zones ZNIEFF.

99-C Ranunculus hederaceus :

- vallée de la Charente, Lézignac.

Liée aux sources et aux petits ruisselets acides (*Cardamino-Montion*) des régions cristallines et argilo-siliceuses, cette espèce paraît être rare en Charente : 7 citations anciennes et une seule pour ces 20 dernières années ; cette rareté s'inscrit peut-être dans le contexte de régression généralisée des Renoncules du sous-genre *Batrachium*, surtout des espèces oligotrophes, en raison du captage des sources, de la canalisation et du nettoyage systématiques des petits ruisseaux dans ces régions et, surtout, de l'eutrophisation importante provoquée par l'extension des zones consacrées à l'élevage.

100-C Ranunculus omiophyllus :

- étang de Puyravaud, Montembeuf.

Cette Renoncule ibéro-atlantique calcifuge, notée par LG comme « plus C que *R. hederaceus* » sans autre précision, paraît également très rare en Charente (aucune localité citée ces 20 dernières années) ; nous l'avons trouvée dans un faciès d'atterrissement de l'*Hypericion elodis* en queue d'un étang mésotrophe ; l'espèce serait à rechercher activement dans le Confolentais.

101-A Rhamnus alaternus :

- coteau de « Roumagou », Bonnes.

Cet arbuste, lié chez nous aux faciès thermophiles à *Quercus ilex* du *Quercion pubescentis* et des *Prunetalia spinosae*, n'est peut-être que naturalisé en Charente, ce que corroborerait le fait que plusieurs stations se trouvent dans les abords immédiats de l'agglomération angoumoisine. A noter que cette espèce semble avoir mieux résisté à la vague de froid de janvier 1985 que le Chêne-vert dont un rapide examen des peuplements de la « Vallée des Eaux-Clares » nous a montré que plus de la moitié des individus présentaient des feuilles brûlées par le gel, certains jeunes sujets étant même gelés à 75 %.

102 Rosmarinus officinalis :

- vallée de l'Anguienne, vers « la Tranchade » : une centaine.

La mention de cette espèce circumméditerranéenne dans une liste floristique charentaise peut surprendre ! Pourtant, à la vue d'une cinquantaine de pieds magnifiques, âgés de plusieurs dizaines d'années pour certains et entourés de nombreuses jeunes pousses, prospérant dans un escarpement calcaire (*Potentillon caulescentis*) exposé en plein sud, on ne peut que se poser des questions sur une simple naturalisation ; probablement introduit autrefois, le Romarin se comporte ici véritablement comme une plante indigène (sans toutefois essaimer ailleurs dans des milieux identiques de la même vallée), imitant en cela *Ficus carica*, hôte sporadique lui aussi des parois calcaires crétacées péri-angoumoises. Il existe à notre connaissance une seule autre station charentaise de Romarin naturalisé, à proximité de Châteauneuf, mais beaucoup moins spectaculaire (sujets moins âgés et moins nombreux).

103 Ruta graveolens :

- vallée de l'Anguienne : plus de 200 pieds.

Naturalisée autrefois dans les décombres et sur les murs des villes, cette espèce thermophile a tendance à disparaître de nos jours, n'étant plus cultivée ; la station de la Vallée de l'Anguienne est remarquable à double titre : par son abondance d'abord (plus de 200 individus disséminés sur une moitié d'hectare) et par son écologie ensuite : l'espèce prospère dans un *Mesobromion* et forme un ourlet en compagnie de *Seseli libanotis* à la base d'une haie thermophile du *Berberidion*, conférant à la station un air de « naturité » que n'ont pas celles des murs de nos villes.

104-A Sagina subulata :

- landes du « Caillou de Puychaud », Pillac.
- « Chez Blais », Chadurie.

Cette petite Caryophyllacée était connue autrefois surtout du Confolentais où elle était rare, et d'une seule station dans le sud-ouest (St-Vallier) ; d'après la mise au point d'E. CONTRÉ (voir Bulletin SBCO n° 5, p. 191), on n'a aucune citation de cette espèce en Charente pour les 20 dernières années. La Sagine affectionne des sols gravelo-siliceux dénudés, temporairement humides (*Thero-Airion*, ± *Nano-Cyperion*) où elle joue souvent le rôle de pionnière en compagnie des Cryptogames, après l'ablation du tapis végétal ; à ce titre, son existence semble assez fugace puisqu'elle doit céder rapidement le terrain à des espèces au dynamisme plus fort (Graminées notamment) et dont elle ne supporte pas la concurrence à terme ; l'espèce est à rechercher par exemple dans les carrières de sable abandonnées récemment, où la reconstitution de la végétation n'en est qu'à un stade pionnier.

105-C Salix aurita :

- étang du Besson, Pleuville.
- forêt de Brigueil.

Signalé autrefois comme « C à CC » par LG dans le Confolentais, le Saule à oreillettes s'est beaucoup raréfié avec le défrichement des landes tourbeuses de l'*Eri-cion tetralicis* qui n'existent plus qu'à l'état de lambeaux ; on le rencontre surtout maintenant en bordure des étangs méso-oligotrophes, où il forme fréquemment en arrière du *Magno-Caricion* un fourré plus ou moins dense (en compagnie de Saules du groupe de *S. cinerea*) précédant les taillis tourbeux de l'*Alnion glutinosae*. Ses

affinités sont plutôt circumboréales dans notre région, et il manque totalement dans la Double charentaise (limite sud : Rougnac), où des biotopes a priori favorables existent encore (une localité ancienne n'a pas été retrouvée).

106-C *Salix purpurea* ssp. *purpurea* :

- bords de la Charente à Gondeville.

Comme partout ailleurs dans le Centre-Ouest, le Saule pourpre est rare en Charente et l'indication de LG « CC bords de la Vienne » est manifestement erronée de nos jours : seules de petites stations sont connues, disséminées à travers tout le département, et de surface réduite.

107-A *Salix triandra* ssp. *triandra* :

- vallée de la Charente, Pressignac.

Ce Saule n'existe que dans le quart nord-est du département (haute vallée de la Charente, moyenne vallée de la Vienne) et semble manquer totalement ailleurs (quelques stations sont cependant connues le long de la Charente entre Cognac et Saintes) ; c'est une espèce très localisée.

108-A *Sambucus racemosa* :

- forêt de Brigueil.

Dans l'état actuel de nos connaissances, le Sureau à grappes, comme plusieurs autres espèces circumboréales, n'existe que sur l'extrême marge orientale de la Charente, en forêt de Brigueil (découvert par CHOUARD) ; il pousse là dans les coupes acidoclines de l'*Epilobion angustifolii* (dans cette station de la forêt de Brigueil, nous l'avons trouvé en mélange avec l'*Epilobe* en épi) ; il est en nette régression depuis que des plantations massives de résineux supplantent peu à peu les groupements forestiers climaciques des *Quercetalia robori petraeeae*.

109-C *Sanguisorba officinalis* :

- « Canton du Pontet », Ronsenac.
- « Magné », Courcôme.

Cette espèce, associée fréquemment à la Gentiane pneumonanthe et, plus rarement au *Galium boreale*, se rencontre le plus souvent dans le *Molinion* neutro-bascline (beaucoup plus rarement dans le *Filipendulo-Petasition*) ; la régression de ses stations va donc de pair avec celle du *Molinion* qui a beaucoup souffert dans nos régions des pressions de la maïsiculture. Encore présente dans de nombreuses petites vallées à fond sub-tourbeux (par exemple, au sud d'Angoulême), la Sanguisorbe, par le caractère relictuel de ses stations, doit être considérée comme une espèce menacée à court terme.

110-A *Scilla bifolia* ssp. *bifolia* :

- vallée de la Bonnière, Cherves-Châtelard.

Bien qu'espèce subméditerranéenne, la Scille à deux feuilles pousse en Charente dans des localités à affinités plutôt médioeuropéennes : groupements du *Fraxino-Carpinion* sur des sols de préférence calcaires (dans la station ci-dessus, la Scille pousse en compagnie de *Lilium martagon*) ; c'est une espèce très rare (4 stations actuellement connues), n'existant que dans le nord-est et beaucoup moins répandue que dans la Vienne voisine, mais il est probable qu'une prospection systématique

que au printemps permettrait d'en découvrir de nouvelles stations.

111 *Scirpus fluitans* :

- « étang Fourchu », Boisbretreau.

Ce Scirpe calcifuge n'est pas rare dans les mares et étangs méso-oligotrophes aux eaux peu profondes de l'*Hypericion elodis* où, souvent associé à *Hypericum elodes*, il entre en contact avec la Potamaie à *P. polygonifolius*. *Scirpus fluitans* est bien répandu dans les landes de la Double charentaise et dans le Confolentais, mais il manque en Charente calcaire.

112-C *Scirpus holoschoenus* :

- « Magné », Courcôme.
- viaduc des Coutaubières, Mouthiers.
- vallée de la Touvre, Magnac.

Ce Scirpe est disséminé en petites colonies dans de nombreuses vallées calcaires à fond sub-tourbeux où il est fréquemment associé à des espèces du *Molinion* (*Sanguisorba*, *Gentiana*, *Dactylorhiza*) ; assez répandu dans la moitié ouest, il manque totalement sur les sols acides et dans le Confolentais ; il est peu abondant dans ses stations et du fait de son écologie particulière, il reste menacé par les multiples interventions humaines sur les petits cours d'eau et leurs marais riverains (curage, drainage, assainissement, mise en culture) ; il pourrait ainsi, à brève échéance, devenir une espèce menacée de disparition. Par ailleurs on peut se demander si le *S. holoschoenus* rencontré chez nous sur substrat riche en matière organique est bien le même que le taxon des groupements littoraux des *Juncetosa maritimi* qui, lui, pousse sur des sols filtrants riches en sable : sa taille beaucoup plus vigoureuse, son écologie différente pourraient faire penser que l'on se trouve en face de 2 écotypes différents.

113-A *Scorzonera hirsuta* :

- chaumes de la Tourette : quelques pieds.

Cette composée sud-européenne possède sa limite nord dans le Centre-Ouest : quelques stations sont connues de Charente-Maritime et du sud des Deux-Sèvres et, jusqu'à ce jour, une seule station charentaise (coteau de Rouhénac) était connue, où, il est vrai, la plante abonde ; cette espèce est liée chez nous aux pelouses calcaires du *Mesobromion* et aux ourlets thermophiles du *Geranion sanguinei*. Cette espèce doit exister ailleurs en Charente et est à rechercher activement.

114-C *Scorzonera laciniata* :

- Soubérac, un pied unique dans une friche calcaire.

Cette Composée subméditerranéenne était disséminée autrefois dans les vignes de la Charente calcaire ; avec l'avènement de la viticulture moderne (nettoyage chimique des adventices) et la disparition de nombreuses friches de l'*Hordeion* où l'espèce poussait volontiers, *Scorzonera laciniata* a pratiquement disparu du Centre-Ouest, la localité ci-dessus étant la seule citation en Charente pour ces 20 dernières années.

115-C *Silene gallica* :

- « la Rochette », vallée de la Tardoire (avec *Corrigiola littoralis*).

Notée autrefois comme « CC » par TR et « R » par LG, cette espèce s'est beau-

coup rarifiée ; les pelouses calcifuges à Thérophytes des *Festuco-Sedetalia* étant rares en Charente, l'espèce se réfugie classiquement chez nous dans les moissons pauvres de l'*Aphanion*, où elle souffre beaucoup des pratiques culturales modernes, victime de la même régression qui touche les messicoles depuis une cinquantaine d'années.

116-C *Simethis planifolia* ;

- landes de Bors de Montmoreau.

Cette espèce méditerranéenne-atlantique possède la plupart de ses localités (9 sur 11) dans le sud-ouest du département (au sud d'une ligne joignant Montmoreau à Barbezieux) auxquelles il faut ajouter une ancienne citation en forêt de Jarnac et un petit centre de dispersion dans le Confolentais ; son optimum écologique se trouve dans les landes mésophiles de l'*Ulicion nanae* où elle semble avoir tout à craindre des vastes opérations de défrichements (en vue de la culture du maïs) et d'enrésinement, entreprises depuis quelques années.

117-A *Sisymbrella aspera* ssp. *aspera* :

- la Tardoire, entre Coulgens et « les Capus ».

Cette Crucifère ouest-méditerranéenne possède dans ce secteur de la vallée de la Tardoire ses seules localités charentaises actuellement connues ; cette espèce, inféodée aux eaux très peu profondes (*Sparganio-Glycerion*) ou aux rives exondées en été (*Nanocyperion*) des rivières à fortes variations de niveau, est une espèce très rare (aucune citation dans TR et 2 localités du Confolentais dans LG).

118 *Spartium junceum* :

- vallée de l'Anguienne, en 2 points.

Cette espèce méditerranéenne, abondamment plantée sur les talus des routes, n'est que rarement réellement naturalisée ; on la rencontre alors dans divers groupements arbustifs calcicoles thermophiles relevant du *Quercion pubescentis* ou des *Rhamno-Prunetea*.

119-A *Spiranthes spiralis* :

- « Chez Blais », Chadurie.

Comme l'autre espèce du genre, *S. spiralis* a connu une forte diminution du nombre de ses stations : notée comme « AC à CC » dans les anciens catalogues, il s'agit maintenant d'une espèce localisée, liée aux sols calcaires mésophiles à mésohygrophiles non amendés (*Arrhenatheretalia*, *Molinietalia*), craignant la concurrence des Graminées sociales et se rencontrant parfois, de ce fait, sur sol minéral nu (ce qui est le cas pour la station ci-dessus où le Spiranthe pousse dans une ancienne carrière de granulats).

120 *Stachys alpina* ;

- « Chez Vachon », Voulgézac.

Liée aux lisières ou aux coupes de divers groupements forestiers des *Fagetalia* (*Fragarion vescae* surtout), l'Épiaire des Alpes est une espèce peu commune mais disséminée dans tout l'est du département (environ 20 stations connues) ; elle semble RR ou manquer totalement à l'ouest d'Angoulême (où la plupart des groupements forestiers relèvent du *Quercion pubescentis*) ainsi que de la Double charentaise (*Quercion occidentale*, qui ne correspond pas du tout à son écologie).

121-A Stachys heraclea :

- forêt de Tusson : environ 30 pieds.

Cet orophyte sud-ouest-européen est RR en Charente : 4 localités seulement sont connues, avec un nombre réduit d'individus ; avec une dizaine de stations pour tout le Centre-Ouest, *S. heraclea* est une espèce très rare aux marges nord-occidentales de son aire. Les stations charentaises relèvent du *Quercion pubescentis* et du *Geranion sanguinei*.

122 Symphytum tuberosum ssp. tuberosum ;

Comme le signalait E. CONTRÉ (Bulletin SBCO n° 5, p. 97), cette plante est beaucoup plus commune en Charente que l'indication de TR (« RRR ») ne le laisse supposer : plus de 30 stations sont actuellement connues ; l'importance des populations charentaises de cette espèce est remarquable au niveau régional puisque la Consoude tubéreuse est considérée comme RR en Charente-Maritime et en Deux-Sèvres et AR en Vienne, notre département représentant sûrement une limite biogéographique importante pour cette espèce sud-européenne ; la plante se rencontre dans divers faciès frais (bas de versants), voire humides (bords de ruisseaux, contacts avec l'*Alno-Padion*) des *Fagetalia*.

123-C Tanacetum corymbosum ssp. corymbosum :

- coteau de « Roumagou », Bonnes.

Liée aux boisements clairs du *Quercion pubescentis* et à ses lisières thermophiles (*Geranion sanguinei*), cette espèce reste, avec moins de 10 stations connues, et malgré la quantité de biotopes favorables, une espèce rare en Charente.

124 Tetragonolobus maritimus :

- bois marneux, St-Brice.

Cette espèce, liée chez nous à des sols marneux compacts et à pH neutre ou basique, n'existe en Charente que dans le quart nord-ouest où elle reste très disséminée (*Agropyro-Rumicion*, *Molinion*).

125-C Teucrium scordium ssp. scordium :

- le « Mouyaud », St-Amand-de-Montmoreau.
- « Chez Vachon », Voulgézac.
- bois au nord de « Champblanc », Cherves-Richemont.
- la Tardoire entre Coulgens et « les Capus ».

Liée à diverses prairies méso-hygrophiles basiclines des *Molinietalia* et de l'*Agropyro-Rumicion*, cette espèce est assez rare en Charente.

126-C Thelypteris palustris :

- marais à l'ouest de « Clemenceau », la Couronne.
- vallée de la Lizonne, la Rochebeaucourt.
- rive de la Bellone, au sud de St-Adjutory.

Cette fougère, notée comme « AC » par TR, s'est beaucoup raréfiée du fait de la destruction de son biotope (drainage, coupes) : l'aulnaie tourbeuse neutrocline

(*Alnion glutinosae*) ; d'après les lambeaux d'*Alnion* subsistant çà et là, on peut supposer que cette espèce était effectivement assez répandue dans les petites vallées calcaires à fond sub-tourbeux des environs d'Angoulême (vallée des Eaux-Clares, de la Charraud, de l'Anguienne, de la Boême) ; c'est désormais une espèce rare, à protéger.

127-A *Thesium divaricatum* :

- « Chez Vachon », Voulgézac.

Espèce méditerranéenne très rare dans le Centre-Ouest (proche de sa limite nord), cette Santalacée possède plusieurs stations sur les plateaux calcaires arides des environs d'Angoulême dans un rayon de 15 km (*Xerobromion*) ; la station de Voulgézac étend donc légèrement son aire départementale vers le sud.

128-A *Trapa natans* :

- forêt de Brigueil.

Espèce liée aux eaux méso-oligotrophes peu profondes (à fort réchauffement estival), *T. natans* n'existe que dans 3 ou 4 étangs du Confolentais ; une prospection systématique des pièces d'eau favorables de cette région permettrait sûrement d'en découvrir d'autres stations.

129 *Tuberaria guttata* :

- « le Mouyau », St-Amand-de-Montmoreau.

Cette espèce, liée aux pelouses calcifuges à Thérophytes du *Therion-Airion*, est très disséminée dans notre département dans les 2 grandes régions siliceuses (Double et Confolentais) où son abondance est certainement moindre que celle signalée par les auteurs anciens (« CC » d'après TR, « AC » dans LG).

130-C *Utricularia australis* :

- « étang Fourchu », Boisbreteau.
- tourbières de Gurat : des centaines de pieds.

En Charente, cette espèce peuple indifféremment les eaux stagnantes des marais acides (en contact alors avec des groupements de l'*Hypericion elodis* ou du *Cari-cion fuscae*), ou des marais neutro-basifuges (en contact avec les Potamaies des eaux méso- à eutrophes) ; plus répandue qu'*U. vulgaris*, pour laquelle on ne possède aucune localité certaine en Charente à l'heure actuelle, elle reste cependant RR, et a probablement régressé, victime de la disparition des milieux humides favorables ; à ce sujet, la Flore de Belgique note que « toutes les espèces d'Utriculaires sont en voie de disparition dans le territoire de la Flore. »

131-A *Utricularia minor* :

- tourbières de Gurat : en mélange avec la précédente.

Cette espèce semble encore plus rare (4 citations anciennes, aucune ces 20 dernières années) et son statut en Charente recoupe bien la grande rareté de cette espèce dans tout le Centre-Ouest (8 stations seulement sont citées par les anciens auteurs pour la Charente-Maritime, les Deux-Sèvres et la Vienne réunies) ; cet avis doit être pondéré par la discrétion de l'espèce, sa floraison tardive et éphémère et l'accessibilité souvent difficile des milieux où elle pousse ; il s'agit donc d'une espèce à rechercher activement (dans le Confolentais notamment), et dont la survie semble encore plus précaire que celle de la précédente.

132-C Veronica acinifolia :

- vigne argileuse près « les Tuileries », St-Brice.

De même qu'une autre espèce (*V. verna*), cette Véronique est devenue introuvable en Charente : 2 données récentes seulement en provenance des environs de Jarnac, où l'espèce affectionne les vignes peu traitées et à sol argileux-humide, et aucune du Confolentais où l'espèce est pourtant notée comme « C » par LG ; *V. acinifolia* se rencontrerait encore çà et là dans le sud-est de la Vienne (P. PLAT in verb.) où son statut semble donc moins précaire. A ce sujet, la Flore de Belgique note que plusieurs espèces de Véroniques annuelles liées aux cultures sur sol acide sont en voie de raréfaction ou de disparition (*V. triphyllos*, *V. praecox*, *V. verna*, *V. acinifolia*) ; une fois de plus, la disparition de ces espèces doit être mise sur le compte des modifications profondes des pratiques culturales (spécialement l'emploi massif d'herbicides chimiques).

133-A Viola palustris ssp. palustris :

- forêt de Brigueil.

Comme de nombreuses espèces circumboréales, *V. palustris* n'existe que sur la marge orientale du département (région de Brigueil et de Montrollet) où elle se rencontre exclusivement dans les marais acides du *Caricion fuscae*. Très localisée et en limite occidentale d'aire, dans le Centre-Ouest, cette espèce devrait être strictement protégée.

134-C Wahlenbergia hederacea :

- vallée de la Charente, Pressignac.

Cette Campanulacée atlantique est liée aux prairies hygrophiles acidoclines du *Juncion acutiflori*, et n'existe guère que dans le quart nord-est du département (limite sud aux environs de Montembeuf) où elle est actuellement bien moins répandue que ne l'indique LG ; curieusement, elle manque presque totalement dans la Double charentaise (une seule station actuellement connue, et dont la spontanéité n'est pas certaine, dans un fossé en bordure de route et le long d'un ruisseau).

135 Zannichellia palustris :

- « Roffit », St-Yrieix.
- la Charente à Jarnac.

Cette espèce, souvent méconnue des botanistes, doit être assez répandue en Charente dans les groupements du *Potamion*, elle est peut-être cependant plus rare dans le Confolentais où LG ne l'indique pas dans son catalogue.